



PATRIOT BATTERY METALS INC.

Rapport de gestion

Trimestre clos le 30 juin 2025

TSX : PMET – ASX : PMT – OTCQX : PMETF

TABLE DES MATIÈRES

1. APERÇU GÉNÉRAL	3
2. NATURE DES ACTIVITÉS	3
3. FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2025	4
4. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2026	5
5. DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101) ET CIBLE DE PROSPECTION.....	6
6. MISES À JOUR CONCERNANT LA PROSPECTION.....	9
7. MISES À JOUR CONCERNANT LES PROJETS.....	10
8. MISES À JOUR CONCERNANT LES ENJEUX ESG.....	11
9. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION.....	12
10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	13
11. RÉSULTATS D'EXPLOITATION.....	14
12. SITUATION FINANCIÈRE	16
13. FLUX DE TRÉSORERIE	17
14. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	19
15. TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL	19
16. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	20
17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	20
18. INFORMATION SECTORIELLE.....	20
19. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES.....	21
20. ARRANGEMENTS HORS BILAN	21
21. TRANSACTIONS ENVISAGÉES	21
22. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	21
23. INSTRUMENTS FINANCIERS	21
24. RISQUES ET INCERTITUDES	22
25. NATURE DES TITRES.....	22
26. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	22
27. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	23
28. PERSONNE QUALIFIÉE / COMPÉTENTE	23
29. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS.....	24
30. APPROBATION.....	25



I. APERÇU GÉNÉRAL

Le présent rapport de gestion de Patriot Battery Metals Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société » ou « Patriot ») a été préparé en date du 14 août 2025. Il fournit des informations complémentaires à celles présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le trimestre clos le 30 juin 2025 (les « états financiers »), y compris les notes annexes, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Le présent rapport de gestion a été déposé sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Bourse d'Australie (l'« ASX »), au www.asx.com.au. Il est également disponible sur le site Web de la Société, au www.fr.patriotbatterymetals.com.

À moins d'indication contraire, le symbole « \$ » dans le présent rapport de gestion renvoie au dollar canadien. Le symbole « \$ US » désigne le dollar américain et le symbole « \$ AU », le dollar australien.

Le rapport de gestion a été préparé par la direction et approuvé par le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration » ou le « conseil »), à la recommandation du comité d'audit et de risque du conseil, le 14 août 2025. Des renseignements supplémentaires sur les activités de la Société sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.fr.patriotbatterymetals.com.

Dans l'établissement du présent rapport de gestion, la direction, de concert avec le conseil, tient compte de l'importance relative de l'information. L'information est jugée significative dans les cas suivants : i) si elle entraîne une variation notable du cours des actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ou s'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle ait cet effet, ii) s'il est fort probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante dans sa décision de placement, ou iii) si l'information devait modifier sensiblement les renseignements auxquels les investisseurs ont accès.

2. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique le 10 mai 2007. Elle est établie au Canada et est un émetteur assujetti dans toutes les provinces canadiennes. Voir la rubrique « Trésorerie et ressources en capital » du présent rapport de gestion.

La Société est une société de prospection de pegmatites de roche dure enrichies en lithium-césium-tantale (« LCT ») qui se concentre particulièrement sur l'avancement de sa découverte de l'échelle d'un district sur la propriété Shaakichiwaanaan, détenue à 100 % et située dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec (Canada), à proximité d'une route régionale et d'une infrastructure électrique.

Les actions ordinaires sont inscrites et négociées à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « PMET » et à la cote de l'ASX sous le symbole « PMT ». Elles sont également négociées sur le marché de gré à gré des États-Unis sous le symbole « PMETF », ainsi qu'à la Bourse de Francfort en Allemagne sous le symbole « R9GA ».

Le siège social de la Société est situé au 1801, avenue McGill College, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 1Z4, et son bureau principal et bureau des registres est situé au 510, rue Georgia Ouest, bureau 1800, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3. La Société exerce l'essentiel de ses activités à partir de son siège social.

La propriété Shaakichiwaanaan abrite une ressource minérale consolidée (l'« estimation des ressources minérales de juillet 2025 »), dont les pegmatites CV5 et CV13, et comporte :

- des ressources indiquées de 108,0 Mt à 1,40 % Li₂O, 0,11 % Cs₂O, 166 ppm Ta₂O₅ et 66 ppm Ga, pour un équivalent-carbonate de lithium contenu de 3,75 Mt indiqué;
- des ressources présumées de 33,4 Mt à 1,33 % Li₂O, 0,21 % Cs₂O, 155 ppm Ta₂O₅ et 65 ppm Ga, pour un équivalent-carbonate de lithium contenu de 1,09 Mt présumé.

Ventilée par emplacement et nom de la ressource, l'estimation des ressources minérales de juillet 2025 comporte :

- pour CV5, des ressources indiquées de 101,8 Mt à 1,38 % Li₂O, 0,09 % Cs₂O, 164 ppm Ta₂O₅ et 66 ppm Ga, et des ressources présumées de 13,9 Mt à 1,21 % Li₂O, 0,08 % Cs₂O, 147 ppm Ta₂O₅ et 60 ppm Ga;
- pour CV13, des ressources indiquées de 6,2 Mt à 1,86 % Li₂O, 0,59 % Cs₂O, 199 ppm Ta₂O₅ et 76 ppm Ga, et des ressources présumées de 19,5 Mt à 1,41 % Li₂O, 0,30 % Cs₂O, 161 ppm Ta₂O₅ et 69 ppm Ga.

En outre, l'évaluation des ressources minérales consolidées comprend les zones de césum Rigel et Vega se trouvant dans la composante pegmatite de CV13. Ces ressources minérales comportent :

- pour Rigel, des ressources indiquées de 163 000 t à 10,25 % Cs₂O, 1,78 % Li₂O et 646 ppm Ta₂O₅;
- pour Vega, des ressources indiquées de 530 000 t à 2,61 % Cs₂O, 2,23 % Li₂O et 172 ppm Ta₂O₅, et des ressources présumées de 1 698 000 t à 2,40 % Cs₂O, 1,81 % Li₂O et 245 ppm Ta₂O₅.

La teneur de coupure de l'estimation des ressources minérales consolidées de juillet 2025 varie selon la méthode d'exploitation et la pegmatite (0,40 % Li₂O à ciel ouvert et 0,60 % Li₂O sous terre à CV5 et 0,70 % Li₂O sous terre à CV13). Une teneur de 0,50 % Cs₂O a été utilisée comme contrainte pour modéliser les zones de césum Rigel et Vega. L'estimation est en date du 20 juin 2025 (trou de forage CV24-787). Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales tant que leur viabilité économique n'a pas été établie.

La ressource minérale consolidée Shaakichiwaanaan est la plus grande ressource minérale de pegmatite lithifère des Amériques et la huitième en importance au monde. En outre, les zones de césum Rigel et Vega représentent la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césum sous forme de pollucite au monde. La propriété renferme également de multiples autres amas de pegmatites LCT qui n'ont pas encore fait l'objet d'un sondage, ainsi que d'importantes zones prospectives qui restent à évaluer.

La Société détient aussi plusieurs actifs secondaires au Québec (Canada) et dans l'Idaho (États-Unis), qui sont considérés comme ayant un potentiel pour le lithium, le césum, le tantale, le cuivre, l'argent et l'or.

Pour de plus amples renseignements sur la Société et ses projets miniers significatifs, en plus de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion, veuillez consulter la notice annuelle la plus récente de la Société, disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.fr.patriotbatterymetals.com, ainsi que le communiqué de presse daté du 20 juillet 2025 dans lequel la Société annonce la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césum sous forme de pollucite au monde définie à Shaakichiwaanaan.

3. FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2025

A. Mises à jour concernant les projets

- Progrès des travaux techniques dans le cadre de l'étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium à CV5, et évaluation plus poussée du potentiel de minéraux critiques du projet Shaakichiwaanaan, y compris le potentiel du césum et du tantale en tant que sous-produits pour CV5 et CV13.
- Examen et présentation de données de forage propres au tantale mettant en évidence un sous-produit potentiel.
- Publication, en juin 2025, d'un projet de lignes directrices individualisées relatives à l'évaluation d'impact fédérale.

B. Prospection

- Mise à jour importante des ressources minérales du projet Shaakichiwaanaan (l'« estimation des ressources minérales de mai 2025 »), incluant les pegmatites CV5 et CV13, qui a ensuite été révisée le 20 juillet 2025 (en date du 20 juin 2025) dans l'estimation des ressources minérales de juillet 2025. La mise à jour de l'estimation des ressources minérales de mai 2025 pour le projet Shaakichiwaanaan a confirmé qu'il s'agissait de la plus grande ressource de pegmatite lithifère des Amériques et de la huitième en importance au monde – une position qui a été confirmée par la suite dans la mise à jour de juillet 2025.
- Analyse des carottes de forage et confirmation minéralogique des découvertes dans les zones riches en césum sous forme de pollucite Rigel et Vega, dans la pegmatite CV13. Une première ressource de césum dans ces zones a ensuite été annoncée dans le cadre de l'estimation des ressources minérales de juillet 2025.
- Au total, quelque 13 961 m ont été creusés dans 63 trous de forage au diamant au cours du trimestre en soutien à la mise en valeur de la pegmatite CV5 et du forage d'essai d'autres cibles de pegmatite.

C. Siège social

- Trésorerie de 83 M\$ au 30 juin 2025.
- Renforcement de l'équipe de haute direction afin de faire progresser le projet grâce à la nomination de Frédéric Mercier-Langevin au poste de chef du développement/chef de l'exploitation.

D. Enjeux ESG

- Désignation officielle du projet par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'« AEIC ») et réception du projet de lignes directrices relatives à l'étude d'impact.

E. Événements postérieurs au 30 juin 2025

- Mise à jour de l'estimation des ressources minérales consolidées pour Shaakichiwaanaan en juillet 2025 (en date du 20 juin 2025). La mise à jour a en fait révisé l'estimation de mai 2025 pour y ajouter les ressources en Li, en Ta et en Ga, avec seulement des mises à jour mineures pour CV13; cependant, elle inclut également une découverte majeure de ressources en césum dans les zones Rigel et Vega.
- Nomination de M^{me} Aline Côté au conseil à compter du 29 juillet 2025. M^{me} Côté siégera en tant qu'administratrice indépendante. Elle est une dirigeante chevronnée du secteur minier qui cumule plus de 27 ans d'expérience internationale dans les domaines de l'exploration, des services techniques et du leadership opérationnel.

4. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2026

1. La Société continue à faire des progrès importants vers l'achèvement de l'étude de faisabilité (lithium uniquement) pour la pegmatite CV5. En parallèle, la direction continue d'évaluer les éventuels avantages d'incorporer le potentiel des sous-produits identifiés (dont le césum et le tantale) dans les études actuelles et futures. La séquence des résultats finaux sera alignée à la fois sur l'état de préparation technique et sur les objectifs stratégiques de la Société pour libérer la pleine valeur du projet. L'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (« EIES ») devrait être soumise au quatrième trimestre de l'année civile 2025, ce qui facilitera l'évaluation par le comité d'évaluation et le comité d'examen en vue de l'autorisation finale d'exploitation de la mine.
2. Évaluation des cibles de prospection à fort potentiel afin de débloquer des ressources supplémentaires et d'optimiser l'échelle et la portée globales du projet Shaakichiwaanaan.
3. Approfondissement de l'engagement avec les partenaires du secteur en aval, renforçant l'alignement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des matériaux de batteries et positionnant la Société pour de futures occasions d'approvisionnement et de collaboration stratégique.

Les perspectives de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 constituent des énoncés prospectifs. Pour de plus amples renseignements sur les énoncés prospectifs, se reporter à la rubrique 29 du présent rapport de gestion.

5. DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101) ET CIBLE DE PROSPECTION

A. Estimation des ressources minérales de juillet 2025

Le 20 juillet 2025, la Société a publié l'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiwaanaan, qui comprend les pegmatites CV5 et CV13 ainsi que les zones de césium Rigel et Vega et est présentée dans le tableau ci-dessous.

L'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiwaanaan, quatrième telle estimation concernant le projet, confirme encore une fois qu'il s'agit de la plus grande ressource minérale de pegmatite lithifère des Amériques et de la huitième en importance au monde, ainsi que de la plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde dans ses zones Rigel et Vega. Ces classements et ce contexte confirment la position du projet à titre d'actif de pegmatite minérale critique de catégorie mondiale.

L'estimation des ressources minérales de juillet 2025 comprend des ressources minérales qui présentent une longueur minéralisée collective de 6,9 km (4,6 km à CV5 et 2,3 km à CV13) et demeurent ouvertes aux deux extrémités le long de l'axe et en profondeur. Cette ressource minérale n'inclut donc pas les autres amas de pegmatite LCT connus sur la propriété Shaakichiwaanaan, à savoir CV4, CV8, CV9, CV10, CV12, CV14 et CV15. Collectivement, cela témoigne d'un potentiel considérable de croissance des ressources, compte tenu de la poursuite des forages de prospection sur la propriété.

Déclaration des ressources minérales (Règlement 43-101) pour le projet Shaakichiwaanaan

Pegmatite	Classement	Tonnes (t)	Li ₂ O (%)	Cs ₂ O (%)	Ta ₂ O ₅ (ppm)	Ga (ppm)	Équivalent-carbonate de lithium contenu (Mt)
CV5 et CV13	Indiquées	107 991 000	1,40	0,11	166	66	3,75
	Présumées	33 380 000	1,33	0,21	155	65	1,09

Zone de césium	Classement	Tonnes (t)	Cs ₂ O (%)	Li ₂ O (%)	Ta ₂ O ₅ (ppm)	Cs ₂ O contenu (t)
Rigel	Indiquées	163 000	10,25	1,78	646	16 708
	Présumées	-	-	-	-	-
Vega	Indiquées	530 000	2,61	2,23	172	13 833
	Présumées	1 698 000	2,40	1,81	245	40 752
Rigel et Vega	Indiquées	693 000	4,40	2,12	283	30 541
	Présumées	1 698 000	2,40	1,81	245	40 752

- Les données sur les ressources minérales ont été préparées conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») et aux normes de définition de l'ICM (2014). Les ressources minérales, qui ne sont pas des réserves minérales, n'ont pas de viabilité économique établie. Cette estimation des ressources minérales peut être affectée de manière significative par des questions liées à l'environnement, à l'obtention de permis, au domaine juridique, aux titres, à la fiscalité, au contexte sociopolitique, à la commercialisation, à la conjoncture économique ou à d'autres questions pertinentes.
- Todd McCracken, géo., directeur – Mines et géologie, Centre du Canada, de BBA Engineering Ltd., est la personne compétente indépendante en vertu du code JORC et la personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 aux fins de cette estimation des ressources. L'estimation est en date du 20 juin 2025 (trou de forage CV24-787).

- L'estimation a été réalisée au moyen des méthodes du carré de la distance inverse (ID^2) et de krigeage ordinaire pour CV5 et de la méthode du carré de la distance inverse (ID^2) pour CV13 dans le logiciel Leapfrog Edge, avec une ellipse de recherche basée sur l'anisotropie dynamique dans des districts spécifiques.
- Les composites de trous de forage ont une longueur de 1 m. Les blocs font 10 m \times 5 m \times 5 m et sont divisés en sous-blocs.
- Des formes conceptuelles d'exploitation minière souterraine et à ciel ouvert ont été appliquées comme contraintes à la déclaration des ressources minérales consolidées estimées pour démontrer les perspectives raisonnables d'extraction rentable à terme. Les teneurs de coupure pour les ressources à ciel ouvert sont de 0,40 % Li_2O à CV5 et à CV13, et de 0,60 % Li_2O à CV5 et de 0,70 % Li_2O à CV13 pour les ressources souterraines. Les ressources minérales à ciel ouvert et souterraines sont circonscrites en se basant sur un prix moyen à long terme pour le concentré de spodumène de 1 500 \$ US/tonne (6 % FAB Bécancour) et un taux de change de 0,70 \$ US/\$ CA.
- Les ressources minérales des zones Rigel et Vega se trouvent dans la forme conceptuelle d'exploitation minière à ciel ouvert de la pegmatite CV13 et sont donc incluses dans la déclaration des ressources minérales consolidées des pegmatites CV5 et CV13. Les zones Rigel et Vega ont été interprétées en utilisant comme contrainte une teneur de 0,50 % Cs_2O , choisie en se basant sur des scénarios analogues de traitement minéral et sur une analyse minéralogique indiquant que la pollucite est le principal minéral porteur de Cs présent.
- L'arrondissement peut faire que la somme des tonnages, des teneurs et du contenu en métal peut ne pas sembler exacte.
- Le tonnage et la teneur sont exprimés en unités métriques.
- Facteurs de conversion utilisés : $Li_2O = Li \times 2,153$; équivalent-carbonate de lithium (c.-à-d. Li_2CO_3) = $Li_2O \times 2,473$; $Ta_2O_5 = Ta \times 1,221$; $Cs_2O = Cs \times 1,0602$.
- La densité des blocs de pegmatite (à la fois pour CV5 et pour CV13) a été estimée à l'aide d'une fonction de régression linéaire (densité relative = 0,0674 (Li_2O % + 0,81 $\times B_2O_3$ %) + 2,6202) obtenue avec une densité relative de champ et la teneur en Li_2O . Les blocs autres que de pegmatite se sont vu attribuer une densité relative fixe basée sur la valeur médiane de leur lithologie respective mesurée sur le terrain.

B. Estimation des ressources minérales de mai 2025

Le 12 mai 2025, la Société a publié l'estimation des ressources minérales de mai 2025 pour le projet Shaakichiwaanaan, qui comprend les pegmatites à spodumène CV5 et CV13 et est présentée dans le tableau ci-dessous. L'estimation des ressources minérales de mai 2025 a été mise à jour le 20 juillet 2025, comme il est expliqué dans la sous-rubrique précédente du présent rapport de gestion.

L'estimation des ressources minérales de mai 2025 pour le projet Shaakichiwaanaan, troisième telle estimation concernant le projet, a confirmé encore une fois qu'il s'agit de la plus grande ressource minérale de pegmatite lithifère des Amériques et de la huitième en importance au monde.

Déclaration des ressources minérales (Règlement 43-101) pour le projet Shaakichiwaanaan

Pegmatite	Classement	Tonnes (t)	Li_2O (%)	Ta_2O_5 (ppm)	Ga (ppm)	Équivalent-carbonate de lithium contenu (Mt)
CV5 et CV13	Indiquées	107 955 000	1,40	166	66	3,75
	Présumées	33 280 000	1,33	156	65	1,09

- Les données sur les ressources minérales ont été préparées conformément au Règlement 43-101 et aux normes de définition de l'ICM (2014). Les ressources minérales, qui ne sont pas des réserves minérales, n'ont pas de viabilité économique établie. Cette estimation des ressources minérales peut être affectée de manière significative par des questions liées à l'environnement, à l'obtention de permis, au domaine juridique, aux titres, à la fiscalité, au contexte sociopolitique, à la commercialisation, à la conjoncture économique ou à d'autres questions pertinentes.

- Todd McCracken, géo., directeur – Mines et géologie, Centre du Canada, de BBA Engineering Ltd., est la personne compétente indépendante en vertu du code JORC et la personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 aux fins de cette estimation. L'estimation est en date du 6 janvier 2025 (trou de forage CV24-787).
- L'estimation a été réalisée au moyen des méthodes du carré de la distance inverse (ID²) et de krigeage ordinaire pour CV5 et de la méthode du carré de la distance inverse (ID²) pour CV13 dans le logiciel Leapfrog Edge, avec une ellipse de recherche basée sur l'anisotropie dynamique dans des districts spécifiques.
- Les composites de trous de forage ont une longueur de 1 m. Les blocs font 10 m × 5 m × 5 m et sont divisés en sous-blocs.
- Des formes conceptuelles d'exploitation minière souterraine et à ciel ouvert ont été appliquées comme contraintes pour démontrer les perspectives raisonnables d'extraction rentable à terme. Les teneurs de coupure pour les ressources à ciel ouvert sont de 0,40 % Li₂O à CV5 et à CV13, et de 0,60 % Li₂O à CV5 et de 0,70 % Li₂O à CV13 pour les ressources souterraines. Les ressources minérales à ciel ouvert et souterraines sont circonscrites en se basant sur un prix moyen à long terme pour le concentré de spodumène de 1 500 \$ US/tonne (6 % FAB Bécancour) et un taux de change de 0,70 \$ US/ CA.
- L'arrondissement peut faire que la somme des tonnages, des teneurs et du contenu en métal peut ne pas sembler exacte.
- Le tonnage et la teneur sont exprimés en unités métriques.
- Facteurs de conversion utilisés : Li₂O = Li × 2,153; équivalent-carbonate de lithium (c.-à-d. Li₂CO₃) = Li₂O × 2,473; Ta₂O₅ = Ta × 1,221.
- La densité des blocs de pegmatite (à la fois pour CV5 et pour CV13) a été estimée à l'aide d'une fonction de régression linéaire (densité relative = 0,0674 (Li₂O % + 0,81 × B₂O₃ %) + 2,6202) obtenue avec une densité relative de champ et la teneur en Li₂O. Les blocs autres que de pegmatite se sont vu attribuer une densité relative fixe basée sur la valeur médiane de leur lithologie respective mesurée sur le terrain.

C. Cible de prospection

En août 2024, la Société a défini une cible de prospection (de 146 à 231 Mt à une teneur de 1,0 à 1,5 % Li₂O) pour le projet Shaakichiwaanaan, mettant en lumière une ressource lithifère potentielle de l'échelle d'un district. La cible de prospection s'ajoute à l'estimation des ressources minérales d'août 2024, mais n'en tient pas compte, et considère uniquement le corridor de lithium CV et les secteurs à proximité immédiate de la propriété Shaakichiwaanaan.

La quantité et la teneur potentielles de la cible de prospection sont de nature conceptuelle. Il n'y a pas eu suffisamment de prospection pour définir des ressources minérales et il n'est pas certain que des travaux de prospection ultérieurs permettront de délimiter des ressources minérales sur la cible de prospection. La cible de prospection a été établie en se basant sur l'interprétation d'un ensemble consolidé de données incluant des descriptions et des résultats d'analyse d'échantillons de roches en surface, de la cartographie et des descriptions d'affleurements, des journaux de sondage et des résultats d'analyse d'échantillons de carottes de forage, des levés géophysiques et des données de télédétection.

La cible de prospection a été définie le 5 août 2024 par BBA Engineering Ltd. (« BBA »), un consultant qui est indépendant de la Société, conformément aux dispositions du Règlement 43-101 et de la clause 17 du code JORC.

La cible de prospection est présentée dans le cadre d'une approche visant à évaluer la richesse potentielle du projet ou le potentiel d'y trouver davantage de ressources minérales de pegmatite lithifère, sous réserve de futurs travaux de prospection fructueux sur la propriété et au-delà de celles qui y ont déjà été définies.

La Société a l'intention de tester la validité de la cible de prospection sur une période de plusieurs années. Des travaux systématiques de forage au diamant (carottage de calibre NQ) ciblant les amas de pegmatite à spodumène connus et les corridors entre et à proximité de ces derniers, qui, collectivement, constituent le fondement de la cible de prospection, seront la principale méthode de prospection.

6. MISES À JOUR CONCERNANT LA PROSPECTION

La Société a poursuivi son programme de forage de prospection sur la propriété Shaakichiwaanaan au premier trimestre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2025, en se concentrant sur le sondage des prolongations des pegmatites CV5 et CV13, le sondage du corridor entre ces deux pegmatites et le sondage de la pegmatite CV12. En outre, le forage de condamnation a été réalisé sur deux emplacements proposés pour des empilements de roches stériles situés au nord de CV5. La Société a également donné le coup d'envoi à des programmes de prospection en surface à ses propriétés Pontois et Shaakichiwaanaan. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, la Société a réalisé des forages sur un total d'environ 13 961 m (63 trous) sur la propriété Shaakichiwaanaan.

A. Trimestre clos le 30 juin 2025

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, la Société a réalisé un total d'environ 2 426 m (16 trous) de forage de condamnation sur deux emplacements proposés pour des empilements de roches stériles situés au nord de la pegmatite CV5. Ces trous ont été forés pour soutenir les études de mise en valeur continues pour CV5. En outre, la Société a réalisé des forages sur 1 931 m (5 trous), 3 396 m (11 trous) et 6 208 m (31 trous) aux pegmatites CV5, CV13 et CV12, respectivement.

La Société n'a pas publié les résultats du programme de forage de prospection pour les trous réalisés au cours du trimestre ou les résultats de la prospection en surface. Les principaux faits nouveaux en matière de prospection au cours du trimestre comprennent la confirmation de la présence de césum sous forme de pollucite dans les zones Rigel et Vega de la pegmatite CV13, ainsi que les résultats d'analyse pour le césum avec limite de détection plus élevée pour les sondages effectués au cours des années précédentes. Les résultats (publiés antérieurement) incorporant l'analyse pour le césum avec limite de détection plus élevée sont les suivants :

Zone Vega

- 18,1 m à 2,71 % Cs₂O, incluant 7,4 m à 5,45 % Cs₂O (CV24-754);
- 11,1 m à 4,87 % Cs₂O, incluant 7,1 m à 7,39 % Cs₂O (CV24-520);
- 5,7 m à 4,97 % Cs₂O, incluant 3,0 m à 8,20 % Cs₂O (CV24-525);
- 9,6 m à 1,59 % Cs₂O, incluant 4,4 m à 2,34 % Cs₂O (CV24-579);
- 3,0 m à 9,43 % Cs₂O, incluant 1,0 m à 22,41 % Cs₂O (rainure CH23-069).

Zone Rigel

- 5,9 m à 11,19 % Cs₂O, incluant 1,0 m à 22,69 % Cs₂O (CV23-271);
- 5,0 m à 13,32 % Cs₂O, incluant 2,0 m à 22,90 % Cs₂O (CV23-255);
- 3,2 m à 10,24 % Cs₂O, incluant 1,1 m à 26,61 % Cs₂O (CV23-204);
- 4,5 m à 3,36 % Cs₂O (CV23-198).

Ces travaux se sont soldés par l'annonce, le 20 juillet 2025, d'une première estimation des ressources minérales pour les zones de césum Rigel et Vega (se reporter à la rubrique 5, plus haut).

De plus, la Société a commencé à évaluer les possibilités d'avancement et d'intégration des occasions offertes par le césum et le tantale à Shaakichiwaanaan comme sous-produits potentiels dans la mise en valeur économique globale du projet, qui fera suite à l'achèvement de l'étude de faisabilité pour la pegmatite CV5, laquelle ne porte que sur le lithium. Les résultats de forage à haute teneur en tantale compilés et annoncés au cours du trimestre sont les suivants :

- 9,6 m à 0,94 % Li₂O et 2 307 ppm Ta₂O₅ (CV23-271) – CV13;
- 9,5 m à 1,12 % Li₂O et 1 538 ppm Ta₂O₅ (CV24-441) – CV5;
- 22,7 m à 2,79 % Li₂O et 972 ppm Ta₂O₅ (CV24-661) – CV5;
- 22,9 m à 2,58 % Li₂O et 621 ppm Ta₂O₅ (CV23-181) – CV5.

7. MISES À JOUR CONCERNANT LES PROJETS

A. Progression d'une étude de faisabilité et d'une mise à jour des ressources

Trimestre clos le 30 juin 2025

D'importants progrès ont été réalisés au titre de la conception technique de l'étude de faisabilité au cours du trimestre clos le 30 juin 2025. Les conceptions de la mine à ciel ouvert et de la mine souterraine ont été achevées, ainsi que les calendriers d'exploitation entièrement intégrés pour le minerai et les déchets. Par la suite, la conception de la gestion des déchets et de l'eau a été achevée, ce qui comprend les morts-terrains, ainsi que l'usine de traitement de l'eau et l'infrastructure de drainage. Tous les autres bâtiments et infrastructures connexes ont été conçus une fois que les plans relatifs à la main-d'œuvre et à l'équipement ont été achevés, après la finalisation du calendrier de production intégré des mines. Au cours du trimestre, l'étude de faisabilité est passée à la phase de calcul du capital et d'estimation. Les résultats de l'étude de faisabilité (tels qu'ils avaient été envisagés à l'origine), basés uniquement sur la récupération du lithium à CV5, sont en train d'être compilés. Le calendrier d'achèvement de l'étude de faisabilité est en cours d'évaluation afin d'assurer l'alignement sur les exigences en matière d'obtention de permis, le contexte du marché et l'avancement des crédits relatifs aux sous-produits dans le résultat global du projet.

En tout état de cause, la Société prévoit soumettre l'EIES au quatrième trimestre de l'année civile 2025 afin de faciliter les prochaines étapes de l'autorisation d'exploitation de la mine, conformément au calendrier global de mise en valeur du projet de la Société.

B. Infrastructures du site

Trimestre clos le 30 juin 2025

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, la Société a achevé la construction d'une nouvelle installation de gestion des carottes située au camp Shaakichiwaanaan. Cela permet d'optimiser les charges d'exploitation du site en consolidant toutes les activités du projet à Shaakichiwaanaan. En outre, les travaux se poursuivent sur une zone de stockage à long terme des carottes située au sud du camp.

La mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer l'efficacité des opérations du site s'est poursuivie tout au long du trimestre, avec une incidence positive sur les charges d'exploitation du camp, la logistique du site et la maintenance du site.

C. Obtention de permis

Trimestre clos le 30 juin 2025

Le trimestre a été marqué par un certain nombre d'étapes importantes dans l'EIES et le processus d'autorisation du projet. L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'« AEIC ») a donné le coup d'envoi officiel au processus de délivrance des permis et autorisations fédéraux en mai 2025.

Les principales étapes du processus fédéral d'évaluation d'impact comprenaient la désignation officielle du projet comme devant faire l'objet d'une évaluation d'impact fédérale en mai 2025 et la publication du projet de lignes directrices individualisées relatives à l'évaluation d'impact du projet en juin 2025.

Les communications en continu avec les autorités fédérales dans le cadre de l'évaluation d'impact et du processus d'autorisation fédérale continuent d'orienter les exigences en matière d'information environnementale et le calendrier d'autorisation du projet.

Les communications se poursuivent également avec le gouvernement provincial, par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (« MELCCFP ») et du ministère des Ressources naturelles (« MRN »), dans le but de faire le point sur le projet, de prendre des décisions éclairées en matière de planification, de présenter les résultats préliminaires de l'étude et de valider l'approche prévue pour les rapports de l'EIES.



Les études de base sur le terrain de 2025 se sont poursuivies tout au long de la période de présentation de l'information financière, y compris les programmes visant à confirmer l'habitat du poisson, à entreprendre l'échantillonnage de tissus de poisson et l'échantillonnage de la qualité de l'eau et des sédiments, à collecter des mesures hydrologiques, à mener des programmes de terrain pour confirmer les données sur les oiseaux et les chauves-souris, et àachever la planification de travaux archéologiques sur le terrain.

D. Planification environnementale

Trimestre clos le 30 juin 2025

La planification environnementale a progressé tout au long du trimestre, l'accent étant mis sur la planification de la compensation de la perte d'habitat du poisson, les études sur la ligne électrique et la planification de la fermeture. Les usines de traitement de l'eau sur le site continuent de fonctionner efficacement, avec des améliorations constantes en termes d'efficacité.

Une liste complète de projets potentiels de compensation de la perte d'habitat du poisson a été élaborée au cours du trimestre sur la base de consultations approfondies avec les membres de la communauté, les utilisateurs des terres, les organismes de réglementation et les parties prenantes du projet. La liste des projets de compensation sera affinée au cours des prochains mois en vue de son intégration dans un plan de compensation soumis à l'approbation du ministère des Pêches et des Océans.

Le projet Shaakichiwaanaan sera alimenté en électricité par la sous-station de Tilly, située à proximité, notamment par une ligne de transport d'électricité d'environ 50 km jusqu'au site de la mine. Les études sur la ligne électrique ont progressé tout au long de la période de présentation de l'information financière avec la sélection d'un tracé pour la ligne de transmission et l'achèvement des études LiDAR. Les données LiDAR sont actuellement étudiées afin de prendre des décisions éclairées concernant les études de terrain prévues pour 2025 et les considérations de conception.

Les scénarios du plan de fermeture ont été évalués et sélectionnés pour les composantes du projet, notamment la mine à ciel ouvert, les amas de stériles, la zone industrielle et l'infrastructure linéaire. Un projet d'établissement des coûts des activités pour la phase de fermeture a été entrepris et est en cours d'optimisation.

8. MISES À JOUR CONCERNANT LES ENJEUX ESG

Trimestre clos le 30 juin 2025

La Société a poursuivi son engagement auprès de la collectivité locale. Au cours du trimestre, plus de 30 activités de communication ont été menées auprès des parties prenantes, principalement les membres de la Nation crie de Chisasibi. Conformément à l'objectif stratégique de la Société de promouvoir un engagement inclusif envers les collectivités locales, environ 15 % de la main-d'œuvre employée au projet Shaakichiwaanaan au cours du dernier trimestre était composée d'Autochtones, principalement des membres de la Nation crie de Chisasibi.

Le 28 avril 2025, la Société a reçu son certificat pour la certification ECOLOGO^{MD} UL 2723 pour les sociétés de prospection minière. En juin 2025, la Société a publié son deuxième rapport ESG annuel. Intitulé « Ensemble, nous travaillons pour l'avenir », le rapport fournit des détails de la performance de la Société en matière de développement durable pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2025 et illustre encore une fois la vision de la Société en matière de développement durable et son approche ESG.

9. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation de la Société pour le trimestre clos le 30 juin 2025 sont les suivantes :

	Propriété Shaakichiwaanaan Québec (Canada)	Propriété aux États-Unis Idaho (Etats-Unis)	Autres propriétés au Québec Québec (Canada)	Total
Coûts d'acquisition	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2025	7 750 000	898 000	3 780 000	12 428 000
Solde au 30 juin 2025	7 750 000	898 000	3 780 000	12 428 000
Charges de prospection et d'évaluation				
Solde au 31 mars 2025	172 672 000	1 007 000	758 000	174 437 000
Ajouts				
Dépenses de forage	2 588 000	–	–	2 588 000
Transport et hébergement	3 974 000	–	3 000	3 977 000
Études	5 249 000	–	–	5 249 000
Amortissement	2 785 000	–	–	2 785 000
Salaires et dépenses en géologie	1 327 000	–	11 000	1 338 000
Administration et autres	1 258 000	–	4 000	1 262 000
Analyses et tests	231 000	–	–	231 000
Solde au 30 juin 2025	190 084 000	1 007 000	776 000	191 867 000
Total au 31 mars 2025	180 422 000	1 905 000	4 538 000	186 865 000
Total au 30 juin 2025	197 834 000	1 905 000	4 556 000	204 295 000

A. Charges de prospection et d'évaluation

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, la Société a investi un montant de 17 412 000 \$ au titre des actifs de prospection et d'évaluation à sa propriété Shaakichiwaanaan. Les ajouts les plus importants de la période sont les suivants :

- Les dépenses de forage et de géologie ont respectivement totalisé 2 588 000 \$ et 1 327 000 \$. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, la Société a terminé les forages de condamnation et a avancé ses travaux de prospection de base en forant un total d'environ 14 000 mètres, ciblant principalement les prolongements entre CV5 et CV13. Pour la période comparative, des forages avaient été réalisés sur quelque 9 000 m.
- Les dépenses de transport et d'hébergement ont totalisé 3 974 000 \$ pour la période. Un montant de 780 000 \$ a été engagé pour des services d'hélicoptère, nécessaires pour accéder aux principaux sites de prospection, notamment CV5, CV12 et CV13. Un montant de 326 000 \$ a été consacré aux vols affrétés afin de transporter les employés et les entrepreneurs vers et depuis le site du projet. Les dépenses liées à l'hébergement reflètent principalement les charges d'exploitation relatives au fonctionnement du camp de prospection de la Société au cours du trimestre. Elles comprennent l'hébergement, les repas, les services publics et les services de soutien nécessaires au personnel sur place et au maintien des activités de prospection.
- Les coûts de 5 249 000 \$ liés aux études comprennent essentiellement des coûts associés aux études environnementales et techniques de 1 637 000 \$ et de 3 612 000 \$, respectivement. Ces investissements dans les études sont liés à l'avancement continu de l'EIES (principalement au titre d'activités d'obtention de permis et de travaux environnementaux réalisés tout au long du trimestre) ainsi qu'à l'étude de faisabilité.
- L'amortissement a totalisé 2 785 000 \$ pour la période au titre du camp de prospection et de la route de prospection permanente. L'amortissement est inscrit aux actifs de prospection et d'évaluation, puisque le projet Shaakichiwaanaan n'est pas en exploitation.

Les investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation devraient diminuer au cours des trimestres restants de l'exercice se terminant en 2026, étant donné que l'étude de faisabilité est sur le point d'être achevée et que la campagne de forage actuelle devrait prendre fin au quatrième trimestre de l'année civile 2025. La Société compte utiliser la totalité du produit restant du placement privé d'actions accréditives réalisé en mai 2024 d'ici la fin du programme de forage actuel.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société pour le trimestre clos le 30 juin 2025 sont les suivantes :

	Camp de prospection	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Route de prospection	Machines, matériel et autres	Total
Coût	\$	\$			\$
Solde au 31 mars 2025	34 730 000	4 111 000	33 469 000	3 372 000	75 682 000
Ajouts	137 000	-	-	123 000	260 000
Solde au 30 juin 2025	34 867 000	4 111 000	33 469 000	3 495 000	75 942 000
Cumul des amortissements					
Solde au 31 mars 2025	3 337 000	458 000	2 499 000	660 000	6 954 000
Amortissement	1 652 000	192 000	837 000	157 000	2 838 000
Solde au 30 juin 2025	4 989 000	650 000	3 336 000	817 000	9 792 000
Valeur comptable nette					
31 mars 2025	31 393 000	3 653 000	30 970 000	2 712 000	68 728 000
30 juin 2025	29 878 000	3 461 000	30 133 000	2 678 000	66 150 000

Les principaux projets d'infrastructure, tels que le camp et la route de prospection, ont été finalisés à l'exercice précédent et aucune construction n'est en cours, ce qui signifie que les ajouts au cours de la période ont été négligeables.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, la Société a investi un total de 137 000 \$ dans son camp de prospection, principalement pour compléter les dernières améliorations à l'usine de traitement d'eau et pour finaliser la construction et la mise en service d'une nouvelle installation de gestion des carottes à Shaakichiwaanaan. Cette installation améliore considérablement l'efficacité de la prospection en regroupant toutes les activités dans un rayon de 20 km sur route autour de CV5. Elle a également amélioré l'utilisation du camp et de l'infrastructure logistique, réduisant ainsi les charges d'exploitation.

II. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les trimestres clos les 30 juin 2025 et 2024 :

	Trimestres clos les	
	30 juin 2025	30 juin 2024
	\$	\$
Frais généraux et frais d'administration		
Rémunération fondée sur des actions	1 483 000	1 762 000
Salaires, avantages sociaux et frais de gestion	1 321 000	1 213 000
Honoraires professionnels et de services-conseils	983 000	870 000
Dépenses de bureau et dépenses diverses	474 000	584 000
Déplacements	227 000	497 000
Relations avec les investisseurs et développement des affaires	189 000	184 000
Frais d'agent de transferts et de dépôts	80 000	123 000
Total des frais généraux et frais d'administration	(4 757 000)	(5 233 000)
Produit au titre de la prime sur les actions accréditives	4 174 000	1 722 000
Produit d'intérêts	696 000	915 000
Variation de la juste valeur des actions inscrites	427 000	–
Autres frais de financement	(400 000)	–
Bénéfice (perte) avant impôt	140 000	(2 596 000)
Impôt sur le résultat		
Charge d'impôt différé	(1 816 000)	(565 000)
Perte de la période	(1 676 000)	(3 161 000)
Autres éléments du résultat global		
Écart de conversion	(4 000)	–
Résultat global de la période	(1 680 000)	(3 161 000)
Perte par action		
De base et diluée	(0,01)	(0,02)

A. Perte nette

La perte nette s'est établie à 1 676 000 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, alors qu'une perte nette de 3 161 000 \$ avait été inscrite pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les écarts les plus importants d'une période à l'autre sont présentés ci-après.

B. Frais généraux et frais d'administration

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, les frais généraux et d'administration ont totalisé 4 757 000 \$, comparativement à 5 233 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des frais généraux et d'administration est principalement due aux initiatives continues de rationalisation des coûts de la Société et à son objectif de réduire le taux de combustion global dans le cadre d'efforts de gestion des coûts à plus grande échelle.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, la rémunération fondée sur des actions a totalisé 1 483 000 \$, soit une légère baisse par rapport à celle de 1 762 000 \$ enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la rémunération fondée sur des actions liée aux options d'achat d'actions s'explique d'abord et avant tout par les calendriers d'attribution et d'acquisition des droits. Les attributions de janvier 2024 ont donné lieu à une augmentation de la charge pour le trimestre clos le 30 juin 2024 en regard de la période correspondante close en juin 2025. Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation de la rémunération fondée sur des actions, principalement due aux options attribuées au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, ainsi qu'aux UAP et aux UAR attribuées au cours de l'exercice 2025.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, les salaires, avantages sociaux et frais de gestion ont totalisé 1 321 000 \$, ce qui représente une légère hausse par rapport au montant de 1 213 000 \$ inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette légère augmentation s'explique par l'accroissement des effectifs totaux.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, les honoraires professionnels et de services-conseils ont totalisé 983 000 \$, contre 870 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète principalement les honoraires de services-conseils stratégiques et de soutien externe liés aux efforts continus de la Société pour identifier et mobiliser des partenaires potentiels au sein de la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques, conformément à ses objectifs de développement d'entreprise. L'augmentation s'explique également par les services professionnels liés à la conformité, qui sont inhérents à l'exploitation d'une société cotée en bourse, ainsi que les services-conseils de tiers afin d'aider l'équipe interne à mesure que la Société avance dans la phase de mise en valeur du projet.

Les frais de déplacement ont considérablement diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'un nombre réduit de visites de sites et d'une diminution du nombre de voyages nécessaires pour des conférences et autres événements externes.

C. Autres produits

Lors de la conclusion d'un financement en actions accréditives, la Société constate un passif au titre de la prime sur les actions accréditives à hauteur de l'écart entre le prix des actions ordinaires accréditives et la juste valeur des actions ordinaires de la Société au moment de l'émission des actions. Ce passif est réduit des coûts d'émission d'actions attribués à la composante accréditive du placement privé. Le passif au titre de la prime sur les actions accréditives est par la suite amorti sur les périodes au cours desquelles les fonds sont affectés à des frais d'exploration au Canada admissibles (« FECA »), donnant lieu à la comptabilisation d'un produit hors trésorerie au titre de la prime sur les actions accréditives.

Le produit au titre de la prime sur les actions accréditives a totalisé 4 174 000 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 1 722 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits moindres pour la période comparative reflètent la comptabilisation d'un seul mois de dépenses admissibles, le produit au titre de la prime sur les actions accréditives ayant été reçu vers la fin de mai 2024. En revanche, le montant du trimestre considéré est plus élevé, les dépenses admissibles liées aux actions accréditives ayant été comptabilisées sur l'ensemble du trimestre.

Le produit d'intérêts de 696 000 \$ enregistré pour le trimestre clos le 30 juin 2025 découle des intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie des comptes bancaires d'exploitation de la Société. La diminution du produit d'intérêts par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent est également due à l'environnement macroéconomique actuel, dans lequel la Banque du Canada a abaissé son taux directeur, ce qui a incité les banques commerciales à ajuster leurs taux en conséquence.

Le profit lié aux actions inscrites reflète la variation de la juste valeur des titres de capitaux propres détenus par la Société au cours de la période de présentation de l'information financière. Pour de plus amples renseignements sur ces titres, veuillez consulter la rubrique 12 du présent rapport de gestion.

Les autres charges financières sont principalement constituées des charges d'intérêts accumulées sur les fonds accréditifs non dépensés, conformément aux lois fiscales applicables, ainsi que des pertes subies en raison des fluctuations des taux de change.

D. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt différé du trimestre clos le 30 juin 2025, d'un montant total de 1 816 000 \$ (565 000 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2024), n'a pas d'effet sur la trésorerie. La Société inscrit à l'actif les FECA dans ses états financiers. Cependant, d'un point de vue fiscal, les FECA font l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditives qui ont participé aux financements par actions antérieurs. Ainsi, la Société ne pourra pas réduire ses impôts futurs avec l'amortissement fiscal associé aux FECA. En conséquence, la Société a comptabilisé un passif d'impôt différé et une charge d'impôt différé hors trésorerie connexe.

12. SITUATION FINANCIÈRE

	30 juin 2025	31 mars 2025	Variation
	\$	\$	%
ACTIF			
Actifs courants	92 015 000	110 187 000	(16) %
Actifs de prospection et d'évaluation	204 295 000	186 865 000	9 %
Immobilisations corporelles	66 150 000	68 728 000	(4) %
Dépôts	346 000	346 000	– %
Actions inscrites	930 000	503 000	85 %
Total de l'actif	363 736 000	366 629 000	(1) %
PASSIF			
Passifs courants	19 703 000	24 251 000	(19) %
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	4 207 000	4 180 000	1 %
Obligations locatives	215 000	241 000	(11) %
Impôt différé	23 686 000	21 870 000	8 %
Total du passif	47 811 000	50 542 000	(5) %
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	320 039 000	319 981 000	– %
Réserves	24 135 000	22 675 000	6 %
Cumul des autres éléments du résultat global	3 000	7 000	(57) %
Déficit	(28 252 000)	(26 576 000)	6 %
Total des capitaux propres	315 925 000	316 087 000	– %
Total du passif et des capitaux propres	363 736 000	366 629 000	(1) %

A. Actif

La baisse des actifs courants traduit la réaffectation des fonds existants vers les placements à long terme dans les actifs de prospection et d'évaluation.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, les actifs de prospection et d'évaluation ont augmenté en raison d'une vaste campagne de forage soutenant les estimations des ressources minérales de mai 2025 et de juillet 2025. Outre le forage, les investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation ont également englobé les coûts de géologie, d'études, de transport et d'hébergement essentiels à l'avancement du projet vers l'étude de faisabilité prévue pour 2025 et la soumission de l'EIES à l'appui de l'obtention des permis pour le projet.

Les immobilisations corporelles au 30 juin 2025 reflètent les investissements de la Société dans un camp de prospection permanent, y compris des installations d'eau potable et de traitement des eaux usées, ainsi que la réalisation d'une route permanente de 20,2 km conforme à un permis de classe 4 délivré par les autorités québécoises. Ces investissements, achevés à l'exercice précédent, ont déjà entraîné une diminution des frais d'hébergement, du temps de déplacement et de la dépendance à l'égard des hélicoptères et des installations de tiers pour le trimestre considéré. Les investissements dans les immobilisations corporelles ont été négligeables pour le trimestre clos le 30 juin 2025.

Les actifs non courants de la Société comprennent des actions de Loyal Metals Ltd. (auparavant Loyal Lithium Ltd.), acquises à la suite de la vente de ses concessions dans les Territoires du Nord-Ouest à l'exercice 2025. L'augmentation de 85 % reflète la réévaluation de ces actions en raison d'une variation de leur juste valeur.

B. Passif

La diminution des passifs courants est principalement attribuable à une réduction du passif lié aux actions accréditives découlant de la comptabilisation de frais d'exploration admissibles au cours de la période. Cette réduction reflète les progrès continus réalisés par la Société pour remplir ses obligations en matière d'actions accréditives et s'aligne sur l'avancement prévu des activités de prospection.

Les obligations liées à la mise hors service sont restées largement inchangées pour la période, étant donné qu'il n'y a pas eu de modifications ou d'ajouts importants à l'infrastructure du site qui pourraient avoir une incidence importante sur les coûts de restauration futurs.

Les passifs non courants comprennent un passif d'impôt différé de 23 686 000 \$ (21 870 000 \$ au 31 mars 2025) principalement lié à la différence permanente associée à l'inscription à l'actif des FECA ayant fait l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditives.

C. Capitaux propres

Les capitaux propres de la Société sont demeurés relativement stables pour le trimestre, aucune nouvelle activité de financement n'ayant été entreprise.

13. FLUX DE TRÉSORERIE

Comme elle est en phase de prospection, la Société ne génère pas d'entrées de trésorerie et ne prévoit pas en générer au cours de l'exercice 2026. Pour le moment, les intérêts miniers de la Société ne génèrent aucun flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation.

Le tableau suivant résume les variations des flux de trésorerie :

	Trimestres clos les	
	30 juin 2025 \$	30 juin 2024 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu du fonds de roulement	(2 819 000)	(2 527 000)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(216 000)	1 604 000
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(3 035 000)	(923 000)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(15 180 000)	(43 422 000)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	2 000	72 955 000
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(18 213 000)	28 610 000
Effet des taux de change sur la trésorerie	(147 000)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	101 173 000	73 004 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	82 813 000	101 614 000

A. Activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 3 035 000 \$, contre 923 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart est principalement attribuable aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (principalement les créances qui, pour la période considérée, se sont ressenties des différences dans le calendrier de réception des taxes à la consommation). Compte non tenu du fonds de roulement, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation sont demeurées stables pour la période considérée par rapport à la période comparative.

B. Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de la Société se sont établies à 15 180 000 \$, contre 43 422 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les investissements de la Société sont essentiellement constitués de frais de prospection inscrits à l'actif dans les actifs de prospection et d'évaluation. Cependant, plus de 50 % des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour la période comparative étaient liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (telles que le camp et la route de prospection). Ces investissements ne sont pas récurrents par nature, ce qui explique la majeure partie de la diminution pour la période considérée. Cette diminution des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement s'explique également, quoique dans une moindre mesure, par un programme de forage moins intensif, contrebalancé par des frais d'études plus élevés engagés dans le cadre de l'étude de faisabilité et de l'EIES.

C. Financement

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 2 000 \$, contre 72 955 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique d'abord et avant tout par le calendrier des activités de financement. Par ailleurs, au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, la Société a réalisé un placement privé d'actions accréditives pour un produit brut global d'environ 75 M\$. En revanche, aucun fonds n'a été mobilisé par voie de placement pour le trimestre considéré, à l'exception de l'exercice d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente, au 30 juin 2025, la manière dont la Société a utilisé ces sommes, tout écart par rapport à l'emploi prévu des fonds, ainsi que l'affectation du produit des financements antérieurs pour le trimestre clos le 30 juin 2025.

Financement	Emploi prévu du produit affecté	Produit affecté (\$)	Emploi réel du produit (30 juin 2025) (\$)	Variation par rapport à l'emploi prévu du produit	Explication et incidence
Placement privé de Volkswagen pour un produit d'environ 68 900 000 \$ (21 janvier 2025)	Programme de développement du projet Shaakichiwaanaan Fins générales de l'entreprise	68 900 000 \$	4 759 000 \$	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé d'actions ordinaires accréditives pour un produit d'environ 75 000 000 \$ (30 mai 2024)	Dépenses minières de minéral critique admissibles	75 000 000 \$	56 332 000 \$	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé à Albemarle pour un produit d'environ 109 000 000 \$ (3 août 2023)	Programme de développement du projet Shaakichiwaanaan Fins générales de l'entreprise	87 200 000 \$ 21 800 000 \$	87 200 000 \$ 21 800 000 \$	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.

La Société peut également recevoir le produit de l'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions. Ce produit est affecté à l'avancement du projet Shaakichiwaanaan ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise.

14. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Société pour les huit (8) derniers trimestres, tirés des états financiers préparés conformément aux IFRS :

Trimestres clos les	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023
Résultats d'exploitation								
Bénéfice (perte) net	(1 676 000)	(698 000)	(2 230 000)	(208 000)	(3 161 000)	716 000	2 361 000	(285 000)
Résultat de base et dilué par action	(0,01)	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,02)	0,01	0,02	(0,00)
Situation financière								
Fonds de roulement	72 312 000	85 936 000	30 186 000	42 222 000	61 976 000	53 103 000	90 084 000	103 116 000
Actifs de prospection et d'évaluation	204 295 000	186 865 000	169 144 000	155 160 000	128 627 000	111 927 000	85 937 000	67 998 000
Immobilisations corporelles	66 150 000	68 728 000	68 711 000	69 101 000	67 056 000	52 327 000	32 687 000	13 871 000
Actions émises et en circulation	162 270 235	162 250 235	141 588 965	141 508 965	141 146 586	135 646 627	131 669 961	111 427 656

Les variations observées au cours des huit (8) derniers trimestres sont principalement attribuables aux éléments suivants :

- Augmentation des activités du siège social et des coûts liés au personnel pour soutenir la croissance de la Société.
- Calendrier d'attribution des options d'achat d'actions et d'acquisition des droits, de même qu'en vertu de l'ancienne convention omnibus.
- Calendrier des financements en actions accréditives, période au cours de laquelle les fonds sont affectés à des dépenses admissibles et passif d'impôt différé sur le résultat découlant du financement.
- Investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation ainsi que dans les immobilisations corporelles afin de soutenir l'avancement du projet Shaakichiwaanaan.

15. TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 juin 2025, la Société disposait d'un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 82 813 000 \$ (101 173 000 \$ au 31 mars 2025) et d'un fonds de roulement de 78 886 000 \$, compte non tenu du passif au titre de la prime sur les actions accréditives (96 684 000 \$ au 31 mars 2025). Au 30 juin 2025, le passif au titre de la prime sur les actions accréditives s'élevait à 6 574 000 \$ (10 748 000 \$ au 31 mars 2025).

La Société n'a tiré aucune somme de placements ou d'investissements au cours du trimestre clos le 30 juin 2025. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la principale source de financement de la Société avait été des émissions de titres de capitaux propres d'un produit total de 75 000 000 \$ dans le cadre du financement en actions accréditives de 2024.

À l'heure actuelle, les activités de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie et son succès financier dépend de la capacité de la direction à découvrir, à financer et à amener à un stade de production un gisement minéral économiquement viable. Le processus de prospection minière peut prendre de nombreuses années et est soumis à des facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société. Pour financer ses programmes de prospection, ses études de faisabilité, ses études techniques détaillées et ses évaluations de l'impact environnemental et social, ainsi que pour couvrir ses frais administratifs et ses charges indirectes, la Société mobilise actuellement des capitaux en émettant des titres.

De nombreux facteurs influent sur la capacité de la Société à mobiliser des capitaux, notamment la santé du marché des ressources naturelles, le climat d'investissement dans la prospection minière, les antécédents de la Société, ainsi que l'expérience et le calibre de sa direction. Les besoins de financement réels peuvent varier par rapport à ceux prévus en raison de plusieurs facteurs, notamment l'avancement des activités de prospection et de développement.



La direction estime qu'elle sera en mesure de mobiliser les capitaux nécessaires à long terme, mais reconnaît qu'il existe des risques qui sont indépendants de sa volonté. Si la Société ne parvient pas à obtenir un financement suffisant, elle pourrait être amenée à réduire les programmes d'exploitation prévus et d'autres dépenses. À l'exception de ce qui est mentionné dans le présent document, la Société n'a pas connaissance de tendances, d'exigences, d'engagements, d'événements ou d'incertitudes susceptibles d'entraîner une augmentation ou une diminution importante de ses liquidités à l'heure actuelle ou dans un avenir prévisible, autres que les conditions générales du marché, qui sont incertaines pour les sociétés de prospection minière. Les augmentations ou diminutions importantes des liquidités de la Société seront essentiellement déterminées par le succès ou l'échec de ses programmes de prospection et de développement et par sa capacité continue à mobiliser des capitaux.

La Société estime qu'elle dispose d'un fonds de roulement suffisant pour maintenir ses activités prévues pour les 12 prochains mois. Comme nous l'avons déjà mentionné, la capacité de la Société à réunir des capitaux dépendra de la conjoncture du marché; il est possible qu'elle ne puisse pas émettre d'actions ordinaires ou d'autres titres ou qu'elle ne puisse pas le faire selon des modalités acceptables. Pour de plus amples renseignements sur les risques financiers auxquels la Société est exposée et leur incidence potentielle, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

16. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au	30 juin 2025	13 août 2025
Actions ordinaires émises et en circulation	162 270 235	162 270 235
Options d'achat d'actions en cours	5 748 016	5 748 016
Unités d'actions liées à la performance	535 283	535 283
Unités d'actions restreintes	535 283	535 283
Unités d'actions différées	106 374	106 374

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent ses filiales et ses principaux dirigeants. Sont considérées comme des principaux dirigeants les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, de manière directe ou indirecte. Les principaux dirigeants sont les hauts dirigeants et les administrateurs de la Société. Les transactions avec les principaux dirigeants sont présentées à la note 14 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, qui sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

Aucun changement important touchant les transactions entre parties liées n'est survenu au cours du trimestre clos le 30 juin 2025.

18. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un seul secteur, soit la prospection et le développement de propriétés minières. L'information par région géographique s'établit comme suit :

	Canada	États-Unis	Total
Solde au 30 juin 2025			
Actifs de prospection et d'évaluation	202 390 000 \$	1 905 000 \$	204 295 000 \$
Solde au 31 mars 2025			
Actifs de prospection et d'évaluation	184 960 000 \$	1 905 000 \$	186 865 000 \$

La totalité des immobilisations corporelles de la Société sont situées au Canada.

19. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées, en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs, qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. L'établissement des estimations nécessite l'exercice du jugement à partir de différentes hypothèses et d'autres facteurs, tels que l'expérience passée et la conjoncture économique actuelle et prévue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations comptables et les hypothèses critiques ainsi que les jugements critiques posés en lien avec l'application des méthodes comptables de la Société sont détaillés à la note 5 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, qui sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations publiées ne sont pas obligatoires pour la période considérée et n'ont pas été adoptées par anticipation. Ces normes ne devraient pas avoir d'incidence significative sur la Société pour les périodes de présentation de l'information actuelles ou futures. Aucune modification importante n'a été apportée aux méthodes comptables de la Société au cours du trimestre clos le 30 juin 2025.

20. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan important.

21. TRANSACTIONS ENVISAGÉES

La Société n'envisage aucune transaction.

22. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

La Société considère que sa structure de capital inclut les capitaux propres résiduels nets de tous les actifs, déduction faite des passifs. Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants : i) maintenir une souplesse financière de manière à préserver sa capacité à respecter ses obligations financières et à poursuivre son exploitation; ii) maintenir une structure de capital qui lui permet de financer sa croissance au moyen de flux de trésorerie générés en interne et de sa capacité d'emprunt; et iii) optimiser l'utilisation de son capital afin d'offrir un rendement sur investissement approprié à ses actionnaires compte tenu du risque.

La stratégie financière de la Société se base sur la conjoncture du marché et s'adapte à celle-ci afin de maintenir une structure de capital souple et conforme à ses objectifs et aux caractéristiques de risque de ses actifs sous-jacents. La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de ses actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut tenter d'émettre de nouvelles actions, d'acquérir ou de céder des actifs ou d'ajuster le solde de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses créances.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques liés aux instruments financiers de la Société sont résumées à la note 13 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, qui sont disponibles sur le site Web de la Société, au www.fr.patriotbatterymetals.com, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.



24. RISQUES ET INCERTITUDES

En tant que société de prospection, la Société est exposée aux risques financiers et opérationnels inhérents à ses activités, lesquels peuvent nuire de manière significative à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation ou au cours de ses actions. Nous invitons le lecteur à tenir attentivement compte de ces risques ainsi que des informations figurant aux présentes.

Pour une analyse exhaustive et une description des facteurs de risque liés à la Société et à ses activités, se reporter à la rubrique sur les facteurs de risque de la notice annuelle la plus à jour de la Société, datée du 10 juin 2025, qui est disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au. Cette rubrique est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Veuillez noter que la vision des risques de la Société n'est pas statique et que les lecteurs sont avertis qu'il n'y a aucune garantie que tous les risques pour la Société, à tout moment, puissent être identifiés avec précision, évalués quant à leur importance ou leur incidence, gérés ou contrôlés ou atténués de manière efficace. La Société peut être confrontée à des risques supplémentaires, nouveaux ou élevés, qui ne sont pas décrits dans le présent document.

25. NATURE DES TITRES

L'achat de titres de la Société comporte un degré élevé de risque et ne devrait être entrepris que par des investisseurs dont les ressources financières sont suffisantes pour leur permettre d'assumer ces risques. Les titres de la Société ne doivent pas être achetés par des personnes qui ne peuvent pas se permettre de perdre la totalité de leur investissement. En outre, les actionnaires sont encouragés à demander l'avis d'un conseiller financier dûment qualifié avant de prendre toute décision de placement concernant les titres de la Société.

26. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être communiquée par la Société, dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois sur les valeurs mobilières, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières, et comprennent des contrôles et procédures conçus pour s'assurer que l'information devant être communiquée par la Société, dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois sur les valeurs mobilières, est recueillie et communiquée à la direction de la Société, y compris son chef de la direction et sa chef des finances, de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information. Le chef de la direction et la chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, la conception et l'efficacité du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information (au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) de la Société au 30 juin 2025, et ils ont conclu que ces contrôles et procédures avaient été conçus et fonctionnaient efficacement.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication, conformément aux IFRS.

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société s'entendent des politiques et procédures qui concernent la tenue de comptes suffisamment détaillée pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs; fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux IFRS et que les encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil de la Société; et fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.

Aucune modification significative n'a été apportée aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 30 juin 2025. La direction, y compris le chef de la direction et la chef des finances, a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. Le chef de la direction et la chef des finances ont tous deux conclu qu'en date du 30 juin 2025, les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société, au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, sont efficaces pour atteindre les objectifs pour lesquels ils ont été conçus. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. Toute projection d'une évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

De plus, toute projection d'une évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures. Le cadre de contrôle utilisé pour évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société est le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

27. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle la plus récente datée du 10 juin 2025, sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

28. PERSONNE QUALIFIÉE / COMPÉTENTE

L'information technique figurant dans le présent rapport de gestion ayant trait aux estimations des ressources minérales, à la cible de prospection et aux résultats de prospection pour la propriété Shaakichiwaanaan est fondée sur l'information compilée par Darren L. Smith, M. Sc., géo. professionnel, personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 et membre en règle de l'Ordre des géologues du Québec (permis de géologue n° 01968) et de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (membre n° 87868), et donne une image fidèle de cette information. M. Smith a examiné et approuvé toute l'information technique contenue dans le présent rapport de gestion.

M. Smith est vice-président exécutif, Prospection, de la Société. Il détient des actions ordinaires, des unités d'actions liées à la performance et des unités d'actions restreintes de la Société.

M. Smith possède suffisamment d'expérience, qui est pertinente pour le style de minéralisation, le type de gisement à l'étude et les activités entreprises, pour se qualifier comme personne compétente tel que le décrit l'Australasian Code for Reporting of Exploration Results, Mineral Resources and Ore Reserves (le « code JORC »). M. Smith consent à ce que soient incluses dans le présent rapport de gestion les questions en lien avec l'information qu'il a fournie, dans la forme et le contexte dans lesquels elle est présentée.

La Société a initialement communiqué l'information figurant dans le présent rapport de gestion concernant la cible de prospection pour le projet Shaakichiwaanaan dans un communiqué de presse daté du 5 août 2024 (heure de Vancouver), intitulé « La cible d'exploration pour le projet de lithium Shaakichiwaanaan définit une opportunité de l'échelle d'un district au Québec, Canada », qui est disponible sur le site Web de la Société, au www.fr.patriotbatterymetals.com, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion sur l'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiwaanaan a été présentée pour la première fois le 20 juillet 2025 (heure de Montréal) dans un communiqué de presse intitulé « La plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césum sous forme de pollucite au monde définie à Shaakichiwaanaan », qui est disponible sur le site Web de la Société, au www.fr.patriotbatterymetals.com, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au.

29. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables.

À l'exception des énoncés concernant des faits présents ou historiques, tous les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à des hypothèses; par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Nous avisons donc le lecteur de ne pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « prévoir », « mise en valeur », « croissance », « continu », « intentions », « attentes », « stratégie », « occasions », « anticipé », « tendances », « potentiel », « perspectives », « capacité », « additionnelle », « en bonne voie de », « perspectives », « viabilité », « estimé », « portée », « rehausser », « renforcer », « cible », « fera », « s'attend à » ou des variations de ces termes et expressions ou de déclarations selon lesquelles certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « devraient » ou « pourraient » être prises, survenir ou être atteints. Plus précisément, le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs concernant notamment l'utilisation prévue du produit des récents placements privés de la Société, dont le placement privé conclu le 21 janvier 2025 dont il est question plus loin; le développement de la propriété Shaakichiwaanaan de la Société; le potentiel de croissance des ressources au moyen de forages de prospection continus à la propriété Shaakichiwaanaan; le développement des actifs secondaires de la Société; les intentions de la Société à l'égard de ses activités et de son exploitation; les attentes de la Société concernant sa capacité à réunir des capitaux et à faire croître ses activités; la stratégie et les occasions de croissance de la Société; les tendances et les défis auxquels seront soumis les activités de la Société et son secteur d'activité; le positionnement éventuel de la Société dans les marchés et les secteurs où elle exerce ses activités; la valeur perçue et le potentiel futur des propriétés de la Société; l'étude de faisabilité, y compris le moment de sa publication; l'EIES et les résultats de celle-ci; les résultats de la prospection; le potentiel du césum et du tantale en tant que sous-produits découlant du développement continu du projet Shaakichiwaanaan; les cibles de prospection, les budgets, les flux de trésorerie prévisionnels et le rendement du capital investi; les plans stratégiques; le cours et la demande de lithium et la résilience de la Société face aux fluctuations du cours et de la demande de lithium; l'obtention de permis ou les délais; la réglementation gouvernementale et les relations avec les gouvernements; ainsi que les perspectives de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026.

Les principales hypothèses sur lesquelles repose l'information prospective de la Société comprennent notamment le financement total nécessaire pour la mise en production du projet Shaakichiwaanaan; la capacité de la Société à obtenir du financement supplémentaire en temps opportun et à des conditions raisonnables; sa capacité d'atteindre ses objectifs actuels en matière de prospection, de développement et d'autres objectifs concernant ses propriétés; sa capacité à s'approvisionner en services, en matériaux et en matières consommables nécessaires au développement et à l'exploitation du projet Shaakichiwaanaan selon des modalités commercialement viables; les attentes de la Société selon lesquelles le cours actuel et la demande de lithium et d'autres marchandises se maintiendront ou s'amélioreront; sa capacité à obtenir les permis requis et les approbations gouvernementales nécessaires; sa capacité à attirer et à retenir du personnel clé; la conjoncture commerciale et économique en général, y compris la concurrence, dans le marché sur lequel la Société exerce ses activités.

Parmi les risques auxquels la Société est exposée et les incertitudes qui pourraient entraîner un écart significatif entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, notons la capacité de la Société d'exécuter ses plans visant le projet Shaakichiwaanaan, y compris selon le calendrier prévu; la capacité de la Société de générer des produits et de combler ses besoins en capitaux futurs; la rentabilité de la Société à court ou à moyen terme; les risques liés à l'estimation des ressources minérales; les risques et les coûts liés à la prospection, au développement et à l'exploitation; la dépendance de la Société à l'égard de la propriété Shaakichiwaanaan; la contestation ou la remise en question des titres de propriétés



minières de la Société; l'obtention par la Société et le maintien des licences et des permis des autorités gouvernementales compétentes; les réglementations en matière d'environnement et de sécurité; le risque lié à l'accès aux terres; l'accès à suffisamment de matériel usagé et neuf; l'entretien du matériel; la dépendance de la Société à l'égard du personnel clé; la capacité de la Société à obtenir l'acceptabilité sociale des Premières Nations en ce qui concerne son projet Shaakichiwaanaan; la dépendance de la Société à l'égard de relations d'affaires clés; la stratégie de croissance de la Société; la capacité de la Société à obtenir de l'assurance; les risques liés à la santé et la sécurité au travail; les risques de publicité négative; les risques liés aux tiers; l'interruption des activités commerciales de la Société; la dépendance de la Société envers la technologie et les systèmes d'information; les risques de litiges; les risques fiscaux; les dépenses imprévues; les crises sanitaires; le changement climatique; la conjoncture générale de l'économie; les risques liés aux prix des marchandises et au change; la demande de lithium; la volatilité du cours de l'action; les obligations des sociétés ouvertes; le risque lié à la concurrence; la politique de dividendes; les lois et les politiques; les cas de force majeure; et les changements technologiques.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Rien ne garantit que cette information prospective sera exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information. Ces risques ne sont pas exhaustifs; ils doivent toutefois être examinés attentivement. Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes devait se matérialiser, les résultats réels pourraient s'écartez de manière significative de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs ne devraient pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs en raison des risques, des incertitudes et des hypothèses inhérents à ce type d'énoncés.

Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes ne sont valables qu'à la date de celles-ci. La Société n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou d'autres faits, sauf dans la mesure prévue par les lois en vigueur. Tous les énoncés prospectifs attribuables à la Société sont visés par la présente mise en garde.

30. APPROBATION

Le conseil d'administration, à la recommandation du comité d'audit et de risque, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion.

« Ken Brinsden »

Ken Brinsden

Président, chef de la direction et directeur général

Le 14 août 2025